RCS : PAU
Code greffe : 6403

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de PAU atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1993 B 00139
Numéro SIREN : 390 583 375
Nom ou dénomination : CFCAEXPERT

Ce dépôt a été enregistré le 25/05/2023 sous le numéro de dépôt 2652

(1) **BILAN - ACTIF**

DGFiP N° 2050 2023

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS CFCAEXPERT — Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* : 12

Adresse de l'entreprise : 8 RUE FARADAY 64140 BILLERE — Durée de l'exercice précédent* : 12

Numéro SIRET* : 3 9 0 5 8 3 3 7 5 0 0 0 1 4 — Néant ☐ *

Exercice N clos le, 31/12/2022

			Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3
	Capital souscrit non appelé (I)	AA			
ACTIF IMMOBILISÉ* — IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC	
	Frais de développement *	CX		CQ	
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	31 870	AG 31 870	
	Fonds commercial (1)	AH	773 587	AI	773 587
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK	
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM	
ACTIF IMMOBILISÉ* — IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO	
	Constructions	AP		AQ	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS	
	Autres immobilisations corporelles	AT	188 773	AU 135 655	53 118
	Immobilisations en cours	AV		AW	
	Avances et acomptes	AX		AY	
ACTIF IMMOBILISÉ* — IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT	
	Autres participations	CU		CV	
	Créances rattachées à des participations	BB		BC	
	Autres titres immobilisés	BD		BE	
	Prêts	BF	5 069	BG	5 069
	Autres immobilisations financières*	BH	1 800	BI	1 800
	TOTAL (II)	BJ	1 001 100	BK 167 525	833 574
ACTIF CIRCULANT — STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM	
	En cours de production de biens	BN		BO	
	En cours de production de services	BP	99 131	BQ	99 131
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS	
	Marchandises	BT		BU	
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW	
ACTIF CIRCULANT — CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	132 661	BY	132 661
	Autres créances (3)	BZ	19 929	CA	19 929
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC	
ACTIF CIRCULANT — DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	1 178 210	CE	1 178 210
	Disponibilités	CF	226 952	CG	226 952
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	8 590	CI	8 590
	TOTAL (III)	CJ	1 665 476	CK	1 665 476
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW			
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM			
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN			
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	2 666 576	1A 167 525	2 499 050

Renvois : (1) Dont droit au bail : — (2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP — (3) Part à plus d'un an CR

Clause de réserve de propriété :* Immobilisations : — Stocks : — Créances :

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group

(2) **BILAN - PASSIF avant répartition** DGFiP N° 2051 2023

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS CFCAEXPERT — Néant ☐ *

			Exercice N
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 630 000)	DA	630 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC	
	Réserve légale (3)	DD	63 000
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	109 278
	Report à nouveau	DH	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	283 167
	Subventions d'investissement	DJ	
	Provisions réglementées *	DK	
	TOTAL (I)	DL	1 085 446
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
	Avances conditionnées	DN	
	TOTAL (II)	DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	11 632
	Provisions pour charges	DQ	
	TOTAL (III)	DR	11 632
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS	
	Autres emprunts obligataires	DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	136 989
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	121 479
	Dettes fiscales et sociales	DY	268 845
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	
	Autres dettes	EA	52
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	874 605
	TOTAL (IV)	EC	1 401 971
	Ecarts de conversion passif* **(V)**	ED	
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	2 499 050

RENVOIS				
(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital		1B	
(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C	
		Ecart de réévaluation libre	1D	
		Réserve de réévaluation (1976)	1E	
(3)	Dont réserve spéciale des plus–values à long terme *		EF	
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG	1 345 522
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH	25

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS CFCAEXPERT

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2022, dont le total est de 2 499 051 euros
et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 283 168 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2022 au 31/12/2022.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 12/04/2023 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2022 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :
- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

* Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
* Matériel de bureau : 5 à 10 ans
* Matériel informatique : 3 ans
* Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.
L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Règles et méthodes comptables

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	773 587			773 587
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	31 871			31 871
Immobilisations incorporelles	**805 458**			**805 458**
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	54 040			54 040
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	143 358	4 985	13 609	134 734
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours	3 150		3 150	
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	**200 547**	**4 985**	**16 759**	**188 773**
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	8 185		1 316	6 869
Immobilisations financières	**8 185**		**1 316**	**6 869**
ACTIF IMMOBILISE	**1 014 190**	**4 985**	**18 075**	**1 001 100**

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		4 985		4 985
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		**4 985**		**4 985**
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions		16 759	1 316	18 075
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice		**16 759**	**1 316**	**18 075**

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

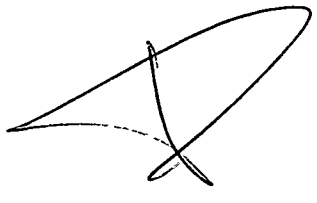
	31/12/2022
Éléments achetés	27 441
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	716 510
Total	**773 587**

Dans le cadre de l'application du reglement n°2015-06 du 23/11/15 modifiant le reglement n°2014-03 de l'ANC relatif au PCG, le fonds commercial a fait l'objet d'un test de dépréciation qui a fait ressortir qu'aucune depreciation n'est à constater.

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	31 870			31 870
Immobilisations incorporelles	**31 870**			**31 870**
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	12 980	4 036		17 016
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	123 084	9 164	13 609	118 639
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	**136 064**	**13 200**	**13 609**	**135 655**
ACTIF IMMOBILISE	**167 934**	**13 200**	**13 609**	**167 526**



Notes sur le bilan

Actif circulant

Stocks

La valorisation des missions en cours est estimée à 85 % des heures produites exprimées en prix de vente.
Si la facturation aux clients à la fin de l'exercice est superieure à la valorisation des travaux, il s'agit d'un produit constaté d'avance; dans le cas contraire , il s'agit de Travaux en cours.

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 168 051 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts	5 069		5 069
Autres	1 800		1 800
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	132 662	132 662	
Autres	19 930	19 930	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	8 590	8 590	
Total	**168 051**	**161 182**	**6 869**
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice	1 316		

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 629 999,36 euros décomposé en 40 865 titres d'une valeur nominale de 15,42 euros.

Liste des propriétaires du capital

	% de détention	Nombre de part ou d'actions
I. PERSONNES MORALES		
CABINET F.VILLEGA ASSOCIES 64140 BILLERE	39,60	16 186,00
NOETIS EXPERTISE COMPTABLE 64160 MORLAAS	32,65	13 345,00
AULEAN 64140 BILLERE	14,26	5 830,00
CABINET CHARLOTTE SARRADE EXPERT 64230 SAUVAGNON	9,99	4 085,00
II. PERSONNES PHYSIQUES		
CAZABAN SEBASTIEN 64160 MORLAAS	2,61	1 068,00
VILLEGA FRANCOIS 64000 Pau	0,85	349,00
SARRADE Charlotte 64230 SAUVAGNON		1,00
SERVAT MATHIEU 64160 MORLAAS		1,00

Notes sur le bilan

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges	11 633				11 633
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges					
Total	**11 633**				**11 633**
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation					
Financières					
Exceptionnelles					

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 1 401 972 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	26	26		
- à plus de 1 an à l'origine	136 963	80 514	56 449	
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	121 480	121 480		
Dettes fiscales et sociales	268 844	268 844		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	54	54		
Produits constatés d'avance	874 605	874 605		
Total	**1 401 972**	**1 345 523**	**56 449**	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	80 128			
(**) Dont envers les associés	2			

Charges à payer

	Montant
FA CHARGES A PAYER	30 000
DETTES PROVISIONS CONGES	67 519
PERSONNEL - AUTRES CHARGES A PAYER	30 000
FORM CONT CONVENT 0.30% ATLAS	2 210
TAXE APPRENTISSAGE 13%	663
CH/PRIMES A PAYER	12 000
CHARG. / CONG. A PAYER	25 267
Total	**167 660**

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

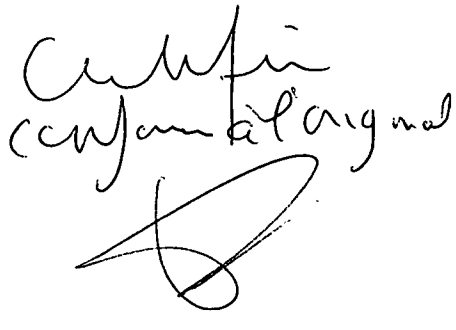
Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CHARGES CONSTATEES D AVANCE	8 590		
Total	**8 590**		

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
PRODUITS CONSTATES D AVANCE	874 605		
Total	**874 605**		

Se reporter pour la valorisation à la rubrique stock et en cours.



CFCAEXPERT
Société par actions simplifiée
au capital de 630 000 euros
Siège social : 8 rue Faraday – Zone La Linière
64140 BILLERE
390 583 375 RCS PAU

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 09 MAI 2023

Résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2022

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2022 s'élevant à 283 168 euros de la manière suivante :

- A titre de dividendes aux associés ..... 240 000 euros
- Au crédit du compte « Autres réserves » ..... 43 168 euros

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

Certifié conforme
Le Président
François VILLEGA

